

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 7 mai 2021

Lancement de la 3^e édition de l'appel à projets urbains innovants « *Inventons la Métropole du Grand Paris* »

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et Jacques-Alain BENISTI, Conseiller délégué auprès du Président en charge du suivi « *Inventons la Métropole du Grand Paris* » et des grandes opérations métropolitaines, ont lancé aujourd'hui, jeudi 6 mai 2021, la 3^e édition de l'appel à projets « *Inventons la Métropole du Grand Paris* », en présence d'Éric CESARI, Vice-président délégué à la Stratégie et aux Partenariats Institutionnels, Geoffroy BOULARD, Vice-président délégué à la Communication et à l'Innovation Numérique, Richard DELL'AGNOLA, Vice-président délégué au suivi du Grand Paris Express, Sylvain RAIFAUD, Président du groupe « Ecologiste, Social et Citoyen », Pierre-Antoine MOLINA, Préfet, Secrétaire Général aux Politiques Publiques de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Olivier KLEIN, Président du Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris, Jean-François MONTEILS, Président du Directoire de la Société du Grand Paris et Marianne LOURADOUR, Directrice régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires.

« *Inventons la Métropole du Grand Paris* » (IMGP) s'est imposé comme le plus grand concours d'architecture et d'urbanisme d'Europe. Les deux premières éditions ont suscité une immense mobilisation, preuve de l'attractivité du territoire métropolitain. Forte de ce succès, la Métropole lance une 3^e édition comprenant plusieurs nouveautés. IMGP 3 s'inscrit dans la continuité des deux précédents concours, mais aussi dans la dynamique du plan de relance métropolitain et du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), que la Métropole a signé avec l'Etat en mars dernier.

3 thématiques phares pour cette 3^e édition !

Organisée en lien avec l'Etat, la Société du Grand Paris, la Banque des Territoires et la Foncière de Transformation Immobilière d'Action Logement, IMGP 3 s'articule autour de trois thèmes, visant le renouvellement de la ville, pour un territoire durable, équilibré et résilient.

- La reconversion de bureaux en logements et la mutation du bâti existant

Ce thème privilégiera l'identification de fonciers bâtis vacants : bâtiments tertiaires, d'activités, commerciaux et bâtiments publics. Le déploiement et la généralisation du télétravail induit par la crise sanitaire a considérablement modifié les manières de travailler et pose la question du devenir de ces immeubles de bureaux.

- La reconversion des friches urbaines

Il s'agira de terrains nus, ou occupés en minorité par un bâti obsolète, déjà artificialisés, ayant perdu leur usage ou affectation (friches économiques, commerciales, industrielles, sites militaires délaissés, grands équipements ou infrastructures ferroviaires et routières, à l'exclusion des friches agricoles).

- L'aménagement des quartiers de gare

Cette thématique comprend tout type de fonciers situés autour de gares existantes ou futures, notamment les gares du Grand Paris Express.

De grandes nouveautés et un objectif affirmé de rééquilibrage territorial, d'attractivité et de transition écologique

Les projets retenus dans le cadre d'IMGP 3 devront viser prioritairement des objectifs d'accompagnement du renouvellement urbain et des mutations du territoire métropolitain par la requalification du bâti existant, la production de logements, la réduction de l'étalement urbain par une limitation de l'artificialisation des sols et la mixité programmatique et fonctionnelle.

Par ailleurs, forte des retours d'expérience des deux premières éditions, la Métropole du Grand Paris tient à compléter l'appel à projets en y apportant des nouveautés portant sur la possibilité de proposer des fonciers appartenant aux propriétaires publics, parapublics ou privés, une sécurisation et une simplification de la procédure et un suivi renforcé durant toute la durée des opérations.

« Inventons la Métropole du Grand Paris s'est imposé comme le plus grand concours d'architecture et d'urbanisme d'Europe. Cette 3^e édition sera à nouveau organisée en lien avec l'Etat, la Société du Grand Paris et la Banque des Territoires, partenaires historiques d'IMGP. Dans la dynamique du plan métropolitain de relance, ce concours vise notamment à soutenir le secteur de l'immobilier et du bâtiment afin de créer de la richesse, de la valeur ajoutée et de l'emploi. Comme cela a été le cas pour les 77 sites des deux premières éditions, nous permettrons à des aménageurs de participer au rééquilibrage territorial, l'un des enjeux essentiels de la Métropole ».

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris

« Les trois grandes thématiques d'Inventons la Métropole du Grand Paris 3 répondent à un besoin réel. Nous allons notamment créer des logements mais aussi repenser et innover pour instituer des espaces de télétravail, de coworking, ainsi que des lieux de vie autour des différentes gares. Pour cela, la Métropole va jouer un rôle d'accompagnateur auprès des maires chargés de ces aménagements ».

Jacques-Alain BENISTI, Conseiller délégué auprès du Président en charge du suivi « Inventons la Métropole du Grand Paris » et des grandes opérations métropolitaines

« L'Etat est heureux d'accompagner Inventons la Métropole du Grand Paris 3 car ce concours est la mise en œuvre concrète d'un des engagements que nous avons pris dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique que nous avons signé le 18 mars dernier. Cette initiative innovante et utile permettra de mieux répondre à la demande de logements, mais aussi de penser la transition écologique et la mixité des espaces urbains. Les thèmes de cette 3^e édition sont particulièrement en résonnance avec les politiques publiques de l'Etat ».

Pierre-Antoine MOLINA, Préfet, Secrétaire Général aux Politiques Publiques de la Préfecture de la région d'Île-de-France

« La Société du Grand Paris est partenaire de cet appel à projets depuis 2016 et le demeurera de manière accentuée pour cette 3^e édition qui portera spécialement la thématique de l'aménagement des quartiers de gare du Grand Paris Express, une question majeure qui doit être abordée en partenariat avec toutes les parties prenantes et notamment avec les maires. »

Jean-François MONTEILS, Président du Directoire de la Société du Grand Paris

« La Banque des Territoires est un partenaire de la première heure d'IMGP car nous croyons beaucoup à cette formule, à ce processus souple et ouvert qui permet de fédérer plusieurs acteurs en même temps, au même moment, sur un même projet : des start-up, des grandes entreprises, des promoteurs, des acteurs publics et privés. Capable de fertiliser l'innovation, cet appel à projets impulse une dynamique collective permettant de mettre en valeur et de rendre visible les projets sur l'ensemble des communes de la Métropole du Grand Paris ».

Marianne LOURADOUR, Directrice régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires

« Ce qui caractérise Inventons la Métropole du Grand Paris est la démarche de partage et d'accompagnement portée par la Métropole. Il s'agit d'un facilitateur de projets qui ne remplace pas la volonté politique des maires mais reste un levier fort permettant de mettre en place des aménagements innovants et structurants pour les communes ».

Éric CESARI, Vice-président délégué à la Stratégie et aux Partenariats Institutionnels

« La Métropole regardera plus particulièrement dans les projets tout ce qui concerne les nouveaux usages et les méthodes innovantes. Nous inviterons les lauréats à la modularité et à la mutualisation des espaces afin de bâtir une Métropole agile favorisant l'innovation. »

Geoffroy BOULARD, Vice-président délégué à la Communication et à l'Innovation Numérique

CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA 3^e EDITION :

- **6 mai 2021** : Lancement de la consultation auprès des communes et partenaires jusqu'au 30 juin 2021
- **Septembre 2021** : Annonce des sites retenus et ouverture des candidatures
- **Printemps 2022** : Désignation des lauréats

LES CHIFFRES-CLÉS DES DEUX PRÉCÉDENTES ÉDITIONS :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• 77 sites répartis dans 70 communes• Plus de 2860 places de stationnement vélo développées• 26 projets inscrits dans une démarche d'économie circulaire• 6,5 hectares dédiés à l'agriculture urbaine• 15,6 hectares de surfaces végétalisées• 6,5 hectares d'espaces extérieurs à usage public | <ul style="list-style-type: none">• 13 000 logements programmés• 70% des projets sont situés dans un secteur de renouvellement urbain (secteur de Quartiers Prioritaires de la Ville)• 66 % des projets participent à la mixité sociale• 10 % des surfaces construites sont dédiées aux équipements et aux services• 46 % des projets sont situés dans un rayon d'1 km autour d'une gare du Grand Paris Express |
|--|--|

Dossier de presse et visuels en pièces-jointes